



Campagne n° 24

AUX SIGNATAIRES D'AGIR ICI

Vous trouverez ci-joint la Lettre des signataires 29, imprimée avant que soit prise la décision de lancer une campagne pour le Rwanda. C'est la récente décision (samedi 30 avril) du Conseil de sécurité des Nations unies qui a fait "déborder le vase". Nous avons donc décidé de vous proposer d'intervenir très rapidement auprès de M. Juppé pour que l'attitude politique et diplomatique de la France soit, enfin, à la hauteur de son discours humaniste.

Pour des raisons d'économie, vous ne trouverez donc pas joint à la Lettre n°29, les documents annoncés concernant la campagne Tourisme sexuel et Prostitution enfantine. Si vous n'avez pas encore participé à cette campagne, essayez de retrouver les documents et suivez le mode d'emploi présenté dans la Lettre n°29. Vous pouvez bien sûr recommander des documents à Agir ici.

L'équipe d'animation

Rwanda : témoigner et réagir !

La situation au Rwanda suscite encore une vive émotion. L'écart entre, d'une part, les terribles images des massacres, puis de l'exode de centaines de milliers de personnes et, d'autre part, le départ immédiat de 90% des forces des Nations unies, puis les atermoiements de la communauté internationale pour venir en aide à ce peuple, ont choqué l'opinion publique. Dès le déclenchement des massacres, le 7 avril dernier, des associations de nombreux pays (particulièrement en Belgique), des anciens coopérants, des chercheurs ont pris des positions, ont déclenché des opérations d'urgence pour venir en aide aux populations et aux réfugiés qui sont parvenus à sortir du Rwanda. Ce document succinct, qui ne prétend pas donner une idée complète de la situation rwandaise, signale les principales prises de position des associations: Le collectif Solidarités France-Rwanda tient à votre disposition un dossier avec une sélection d'articles récents expliquant la situation présente, mais aussi le processus historique qui a conduit à la tragédie actuelle (dossier à commander à Agir ici. Participation financière bienvenue, prix indicatif : 20 F/ex.).

Les initiatives en France

Les associations de solidarité et de défense des droits de l'Homme ont constitué un collectif "Solidarités France-Rwanda". Ce collectif a organisé une conférence de presse le jeudi 5 mai à Paris. Monseigneur Jacques Delaporte, président de la Commission française Justice et Paix et M. Pierre Vidal-Naquet, historien, ont exprimé leur indignation face au génocide en cours dans ce pays, au vu et au su du monde entier, sans que cela ne provoque de condamnation officielle de la part des autorités françaises.

La responsabilité de la France largement engagée dans la tragédie rwandaise.

Depuis des années, la France entretenait des relations privilégiées avec le régime du président Habyarimana. Ce n'est qu'après l'apparition d'une opposition armée, le FPR (Front Patriotique Rwandais), que la France est intervenue. Elle a tout d'abord envoyé un corps de 500 militaires au rôle controversé (ils étaient censés se limiter à la protection des ressortissants français). Puis face à

Extraits du communiqué de presse du collectif Solidarités France-Rwanda (en date du 4 mai 1994)

L'ampleur et le systématisme des massacres au Rwanda placent ce pays au centre de la souffrance de l'humanité. **Ils interdisent l'indifférence.**

Cette situation appelle deux types d'exigences prioritaires : humanitaires et politiques.

EXIGENCES HUMANITAIRES D'URGENCE :

- Protéger et ravitailler les lieux de rassemblement des survivants aux massacres à Kigali et en province.
- Organiser des structures de protection et d'accueil aux frontières (antennes consulaires et humanitaires).
- Ces objectifs passent par un rôle accru de la mission des Nations unies (MINUAR) qui doit être en mesure de protéger les lieux de rassemblement et les convois humanitaires.

EXIGENCES DE CLARIFICATION POLITIQUE

L'arrêt des massacres ne peut passer que par la création des conditions favorables à un règlement politique, dont le seul cadre aujourd'hui crédible et légitime sont les accords d'Arusha signés en août 1993 entre le gouvernement multipartite et l'opposition armée du Front Patriotique Rwandais (FPR), accords que la France, entre autres, a parrainés et continue de reconnaître officiellement. (...).

Mode d'emploi :

Compte tenu de l'urgence du problème, nous vous envoyons exceptionnellement deux cartes et deux coupons réponses. Merci de les découper et d'en donner un jeu à un(e) ami(e) pour démultiplier les signatures.

l'impasse politique, la France a incité le régime Habyarimana à s'engager dans une transition démocratique.

La signature des accords d'Arusha (Tanzanie), le 4 août 1993, a été un espoir pour le peuple rwandais. Cet espoir a été ruiné par la volonté des "faucons" du régime Habyarimana (garde présidentielle, milices armées), qui ont bloqué la mise en place des accords et depuis le 6 avril sont les responsables du génocide. Or cette garde présidentielle (700 hommes environ) a été formée, armée, encadrée par la France, jusqu'en 1993. La France, qui se targue d'avoir suscité les accords d'Arusha, a donc une responsabilité particulière à l'égard du peuple rwandais. A l'heure où nous imprimons ce document, la France continue à affirmer qu'elle entend respecter les accords d'Arusha (discours de M. Michel Roussin, à l'Assemblée nationale le 3 mai 1994). Elle doit aujourd'hui considérer comme **uniques interlocuteurs** ceux qui sont désignés sans ambiguïtés par les accords d'Arusha, et tout d'abord le Premier ministre qui devait assurer la période de transition, M. Faustin Twagiramungu.

Or, elle semble considérer comme des interlocuteurs valables les responsables du génocide qui a provoqué la mort de 200 000 personnes (chiffres avancés par le CICR, Comité international de la Croix Rouge). Ainsi, le "ministre" des Affaires étrangères du "gouvernement" provisoire en place à Kigali (uniquement formé de "durs" du régime du président défunt) a été reçu à l'Élysée, au Quai d'Orsay.

Cette diplomatie à géométrie variable jette donc le doute sur les objectifs que poursuit la France. C'est l'une des raisons qui a poussé les associations à lancer de cette campagne d'interpellation de M. Juppé, ministre des Affaires étrangères.

LE RWANDA ET L'INDIFFERENCE

« Le Rwanda semble donner raison à [un certain] cynisme, et à [une certaine] résignation. Et pourtant à moins de confondre dans un même soupir humanitaire d'impuissance toutes les victimes et toutes les souffrances, ce drame est politique et non tribal : une dictature militaire s'est maintenue au pouvoir par tous les moyens dont l'aide de la France. Chassée du pays, la minorité tutsie s'est organisée au sein du FPR. Sans rejoindre ses rangs, l'opposition démocratique -hutu pour l'essentiel vu la population du pays - s'est battue pacifiquement contre l'arbitraire à l'intérieur du régime. En payant le prix fort et, longtemps, en vain.(...).

[Une] diplomatie active aurait consisté à mettre sous pression un président qui, pour des raisons politiques et matérielles, s'est accroché au règne sans partage des siens, non pas des Hutus, mais de ses courtisans et de sa coterie familiale. Ailleurs, on parlerait de népotisme - en Afrique, forcément c'est tribal.»

(Extrait de l'article de Stephen Smith, dans Libération, 13 avril 1994).

Amnesty international prend position

Une dépêche de l'agence Reuter du 27 avril résume cette position (il ne s'agit pas de texte mot-à-mot d'Amnesty) :

«Des responsables militaires et gouvernements ont donné l'ordre de tuer au Rwanda. La communauté internationale devrait intervenir pour empêcher les tueries. [Des groupes] ont parlé à tort d'affrontement tribaux mais si le conflit était purement ethnique, les forces armées à majorité hutu n'auraient pas exécuté plusieurs ministres hutus, dont le Premier ministre, Agathe Uwilingiyimana et d'autres dirigeants de l'opposition... La plupart des tueries ont un but politique, priver le FPR et les parti opposés au MRND et au CDR (Comité démocratique rwandais) de tout partisan ou sympathisant».

Appel pour l'arrêt immédiat du génocide au Rwanda et le soutien au mouvement démocratique

Cet appel lancé par des chercheurs spécialistes du Rwanda a reçu un écho très important. En quelques jours, plus de 1 000 scientifiques, journalistes et diverses personnalités l'ont signé.

« Des dizaines de milliers de morts au Rwanda, peut-être des centaines de milliers. Ces hommes, ces femmes, ces enfants sont décimés systématiquement par famille entières. Ils ont été tués, ils sont tués par des membres de la garde présidentielle, par des militaires de l'armée rwandaise, par les miliciens armés du MRND (Mouvement révolutionnaire national démocratique, ex-parti unique du président Habyarimana, nldr), par des voyous qui profitent de la situation de désordre pour voler, piller et assouvir des vengeances personnelles.

Ce massacre a été planifié : dès les premières heures de cette nouvelle Saint Barthélémy les tueurs munis de listes se sont rendus chez leurs victimes dans la capitale, les villes provinciales, puis les campagnes.

Ce massacre constitue un génocide. Toutes les personnes considérées comme appartenant à l'ethnie tutsie, quel que soit leur âge, sexe, fonction, opinion politique sont "éliminés". Elles sont tuées pour une seule raison leur appartenance à un "groupe racial" donné.

Ce massacre constitue aussi un "coup totalitaire" comme en témoigne l'élimination systématique de toutes les catégories d'opposants réels ou potentiels au régime. (...) »

Parmi les 1 200 premiers signataires de cet appel : Marc **AUGE**, Mme **CHOMBART de LAUWE**, Mgr **GAILLOT**, Françoise **HERITIER**, Bernard **KOUCHNER**, Jacques **PELLETIER**, Pierre **VIDAL-NAQUET**, Edgard **PISANI**, Alain **RUPELLAN**, Laurent **SCHWARTZ**, Anne **SINCLAIR**.